



Lycée HENRI LAURENS

St Vallier, le jeudi 28 novembre 2019

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement,

Les stages en milieu professionnel constituent l'un des temps forts du programme d'orientation des classes de troisième et participent grandement à l'orientation du projet personnel de l'élève. Le Lycée des Métiers de l'Automobile Henri Laurens accueillera cette année encore **les collégiens volontaires** souhaitant découvrir une filière.

Merci de prévoir si possible des chaussures de sécurité ainsi qu'une tenue adaptée.

Les $\frac{1}{2}$ journées seront organisées de la manière suivante :

PLANIFICATION DES $\frac{1}{2}$ JOURNÉES PAR FILIERE	DATES PREVUES
<p>BAC Professionnel Maintenance des Véhicules Option Véhicule particulier</p> <p>De 14H00 à 16h00 Pour un groupe de 6</p>	<p>Mardi 14 janvier Mardi 21 janvier Mardi 28 janvier Mardi 04 février Mardi 11 février Mardi 18 février Mardi 10 mars Mardi 17 mars Mardi 24 mars Mardi 31 mars Mardi 07 avril Mardi 14 avril</p>
<p>CAP Maintenance des Véhicules Option Véhicule particulier</p> <p>De 14H00 à 16h00 Pour un groupe de 4</p>	<p>Lundi 13 janvier Lundi 20 janvier Lundi 27 janvier Lundi 03 février Lundi 10 février Lundi 17 février Lundi 09 mars Lundi 16 mars Lundi 23 mars Lundi 30 mars Lundi 06 avril</p>
<p>Bac Professionnel Réparation des Carrosseries Et ou CAP Peinture en carrosserie</p> <p>De 14H00 à 16h00 Pour un groupe de 4 en carrosserie Et 2 en peinture</p>	<p>Vendredi 17 janvier Vendredi 24 janvier Vendredi 31 janvier Jeudi 06 février Jeudi 13 février Jeudi 20 février Jeudi 12 mars Jeudi 19 mars Jeudi 26 mars Jeudi 02 avril Jeudi 09 avril Jeudi 16 avril</p>

A noter : Journée Portes Ouvertes : SAMEDI 15 FEVRIER 2020

Procédure et pièces jointes :

-**Une fiche navette récapitulative des demandes** où vous reporterez l'ensemble des demandes. Vous l'adresserez au secrétariat du chef de travaux à Madame **Sonia GRANGE** par fax au 04-75-23-24-22, par mail à sonia.grange1@ac-grenoble.fr qui par retour vous transmettra sur la même fiche la date qui aura été retenue pour vos élèves.

-**La convention du mini stage signée** par le Chef d'établissement et les représentants de l'élève, sera ensuite remise par l'élève le jour même de son mini stage à la personne responsable de son accueil.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pascal BROQUET
 Proviseur



8, rue Marcel Paul 26240 ST-VALLIER